



Une entreprise mitoyenne a mon logement

Par **jpl Laurent**, le **22/07/2013 à 13:06**

bonjour

nous louons un logement depuis 10 ans environs

nous avions jusqu'à ce jour une personne qui louait le local mitoyen de notre logement, c'était un artiste il ne nous portait que très peu de nuisance.

le nouveau locataire qui vient de s'installer monte une entreprise de forge et de travail du bois

leur production de travail est énorme

je ressens les ondes de choc de leur enclume plus les bruits et les fumées

mon propriétaire a-t-il le droit de m'imposer une entreprise mitoyenne qui apporte des nuisances à mon logement ?

merci pour vos réponses

cordialement

jp